

« Que faire pour que mes veaux restent en bonne santé en hiver? »

Ces dernières années, plusieurs de mes veaux d'élevage ont souffert de pneumonie. Je veille à un approvisionnement correct en colostrum et à un bon climat d'étable. Que puis-je encore faire pour que mes veaux soient en bonne santé cet hiver?

Agriculteur P. A.



**Dr med. vet.
Hans Kilchenmann**

Cabinet vétérinaire Oeschberg

Les pneumonies des veaux sont une maladie largement répandue et à laquelle chaque éleveur bovin est confronté à des degrés divers. Les pertes de veaux âgés de deux à six mois sont essentiellement dues à des maladies des voies respiratoires. Pour des motifs techniques, les veaux sont généralement élevés dans de grands groupes (plus de dix veaux). Les groupes sont constitués d'animaux d'âges différents ou complétés avec des animaux achetés. Dans le cas de la répartition du travail, les mères qui mettent bas dans l'exploitation de naissance n'ont souvent pas le même statut immunitaire, ce qui a des conséquences sur l'immunité passive acquise par les veaux via le colostrum.

En cas d'infection des bronches, l'échange gazeux et par conséquent l'approvisionnement du sang en oxygène diminuent de manière radicale. L'organisme doit accomplir un grand travail respiratoire pour préserver l'activité métabolique et véhiculer dans le sang l'oxygène nécessaire à la guérison de l'animal. En hiver, cela représente un vrai défi. Les stabulations ouvertes sont plus froides. Ces bâtiments étant mieux aérés, l'air ambiant contient plus

d'oxygène. Les températures ambiantes étant plus élevées dans les étables fermées, les animaux malades consomment moins d'énergie. Dans ce type d'étable, les concentrations en gaz nocifs sont par contre généralement plus élevées. L'air respiré par les veaux présente par ailleurs une concentration inférieure en oxygène.

Chez les veaux souffrant de pneumonie, l'infection se fait presque exclusivement via l'air respiré par les animaux ou via les muqueuses de ces derniers, par contact. Le risque de propagation par un animal malade augmente par conséquent avec la taille du groupe.

A titre de première mesure de lutte contre les pneumonies, il y a lieu d'observer précisément le mode de consommation et de comportement des veaux et de prendre, si nécessaire, leur température.

Dès que des symptômes clairs de pneumonie, comme de la toux ou une respiration plate, rapide et forte, deviennent manifestes, le veau doit être transféré dans l'infirmérie pour les motifs suivants :

- L'animal malade est tranquille, il peut utiliser l'énergie limitée dont il dispose pour se régénérer.
- Le veau peut être surveillé plus attentivement. Les animaux souffrant de tels problèmes de santé nécessitent souvent des traitements vétérinaires; or il est beaucoup plus facile de les traiter en infirmerie.
- A l'infirmérie, il est souvent plus facile de créer des conditions climatiques optimales.
- Il est par ailleurs indispensable que l'animal ne se mue pas en « superinfecteur » et soit séparé à temps.

Dans une infirmerie aménagée de manière optimale, l'air ne peut pas circuler librement en direction des autres veaux. Il faut aussi qu'une telle infirmerie puisse être chauffée en cas de faibles températures et que l'air se renouvelle correctement, tout en évitant les courants d'air. On veillera à ce que l'aire de repos soit recouverte d'une litière sèche et à éviter le fumier en couche profonde. Selon la symptomatologie, les veaux peuvent à nouveau quitter l'infirmérie après deux à six jours et rejoindre leurs congénères. On peut donc répondre de la manière suivante à cet éleveur de veaux : efforcez-vous de construire une infirmerie qui réponde au mieux aux besoins des veaux.



Dans l'étable des veaux, il faut veiller à une qualité d'air optimale. Photo: UFA SA

Une question vous préoccupe et vous souhaitez la poser à un vétérinaire?

Envoyez-la-nous par e-mail avec la mention « Vétérinaire » à :

redaktion@ufarevue.ch

Tél. 058 433 65 30